

www.e-rara.ch

Relations des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792

Musset-Pathay, Victor-Donatien

A Paris, 1806

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 7740

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-30017>

Relation du siège de la citadelle d' Anvers.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

RELATION
DU SIÈGE
DE LA CITADELLE D'ANVERS.

PAR LE GÉNÉRAL MARESCOT,

Premier Inspecteur général du Génie, Grand-Officier de l'Empire et de la
Légion d'honneur, décoré du grand cordon.

ROYAUME DE FRANCE

LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE LA CITADELLE D'AVRANES

RELAISON

DE SIÈGE

DE LA CITADELLE D'AVRANES

PAR LE GÉNÉRAL MARESCOT

Paris, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la

Assemblée Nationale, ci-devant des Représentans, ci-devant des Français, ci-devant de la

Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

Liberté, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Patrie, ci-devant de la

RELATION
DU SIÈGE
DE LA CITADELLE D'ANVERS,

Au mois de novembre 1792.

LA victoire complète remportée à *Jemmapes* par l'armée aux ordres du général *Dumourier* avait décidé du sort de la campagne. Depuis que l'empereur *Joseph II* a fait raser toutes les places fortes de la Belgique, ce pays riche, ouvert de toutes parts, n'offre plus aucun point d'appui solide à une armée battue et inférieure en nombre. Les Autrichiens s'étaient retirés assez précipitamment dans les environs d'*Aix-la-Chapelle*. L'armée française du Nord s'était mise à leur poursuite ; elle s'était partagée en deux corps : le premier, commandé par le général *Dumourier* en personne, les avait suivis par *Bruxelles* et *Liège* ; le second, conduit par le général *Labourdonnaye*, avait marché par la gauche, et se portait sur la place importante d'*Anvers*, dans le dessein d'en faire le siège.

Le 18 novembre 1792.

Les généraux *Lamarlière* et *Chammorin*, maréchaux-de-camp, attachés à cette dernière armée, commandant, l'un l'avant-garde, l'autre trois mille gendarmes (1), arrivèrent devant Anvers à quelques heures de distance, le premier par la rive droite, le second par la rive gauche de l'Escaut. Le général *Lamarlière*, arrivé le premier,

(1) Les ci-devant Gardes-Françaises.

prévient de la présence de l'armée française le magistrat, qui s'empresse d'ouvrir ses portes, et témoigne au général français une joie sincère de cet événement. Les habitans d'*Anvers*, ainsi que ceux de toute la Belgique, regardent les Français comme leurs libérateurs, et attendent d'eux une liberté pour laquelle ils ont fait de vains efforts. Le commandant de la citadelle connaît si bien l'esprit des Belges, que déjà depuis quelque temps il se tient renfermé dans ses fortifications, et n'a aucune communication avec la ville.

Sur-le-champ le général *Lamarlière* envoie à ce gouverneur une sommation dans laquelle il lui offre les honneurs de la guerre : celui-ci répond qu'il défendra jusqu'à la dernière extrémité le poste qui lui est confié; et, sur les menaces qui lui sont faites dans le cas où il dirigerait son feu sur la ville, il ajoute qu'il se défendra partout où on l'attaquera.

Le 19 novembre.

Une partie des divisions *Lamarlière* et *Champmorin* entre dans la ville; l'autre reste cantonnée dans les villages voisins.

Le 20 novembre.

Le général *Labourdonnaye* juge à propos de diriger sa marche par *Malines*, dont une division de l'armée de droite s'est emparée le 19 : il en use ainsi, à cause de la difficulté et de l'extrême lenteur des passages par bateaux de l'*Escaut* et de la *Rupel*.

Le 21 novembre.

L'armée de la gauche arrive sous *Anvers*; elle est forte de douze mille hommes environ : elle campe en grande partie un peu en deçà de *Berghem*, à peu près à dix-huit cents toises de la citadelle.

Les capitaines de génie *Senermont*, *Dejean*, *Marescot*, et le lieutenant *Flayelle* font la reconnaissance de cette forteresse.

Le 22 novembre.

Le général *Labourdonnaye* assemble chez lui un conseil de guerre, afin de régler les opérations du siège. Il y appelle les généraux, ainsi que les trois capitaines ci-dessus dénommés. On y arrête unanimement :

1.° Que quoique la partie la plus faible de la place soit visiblement le front de l'esplanade qui regarde la ville, cependant, dans l'intention de ménager les habitans, l'attaque sera dirigée extérieurement sur le front attenant à la communication gauche de la ville à la citadelle. Ce front consiste en deux demi-bastions et une demi-lune. Les bastions sont armés de flancs bas et de cavaliers avec souterrains. La demi-lune a un réduit. Les fossés sont remplis de dix-huit pieds d'eau à marée haute.

2.° Que pour embrasser le front d'attaque on poussera les parallèles un peu au-delà du prolongement de la face droite du bastion gauche, dit bastion de *Paniotto* (1).

3.° Que deux communications seront ouvertes pour arriver à la première parallèle : la première, partant de la gauche de la chaussée de *Malines*, sera à l'usage du camp ; la deuxième aboutissant à la porte du même nom, autrement dite porte *S-Georges*, se liera avec la ville.

4.° Qu'à la sortie du pont de cette porte, une traverse sera élevée pour garantir ce passage des vues et du feu de la citadelle.

5.° Que des batteries seront établies sur les prolongemens des faces des ouvrages du front attaqué.

6.° Que tous les chemins, rues ou avenues quelconques aboutissant à la citadelle seront soigneusement gardés. Cette dernière précaution avait déjà été prise en partie les jours précédens.

(1) L'autre bastion s'appelait *bastion de Tolède*.

Le 23 novembre.

Le maréchal-de-camp d'artillerie *Guiscard* et les trois capitaines du génie vont ensemble reconnaître l'emplacement des batteries. Celui-là ne veut pas prendre pour bons plusieurs prolongemens que ceux-ci avaient déjà reconnus le 21. Il en résultera que quelques batteries seront mal placées (1). La situation de l'une d'elles est remarquable en ce qu'elle est située dans le chemin couvert de la demi-lune de *S.-Georges*, dont le rempart lui sert d'épaulement.

Les 24 et 25 novembre.

On fait tous les préparatifs nécessaires pour ouvrir la tranchée dans la nuit du 25 au 26. Les officiers du génie sachant que l'armée est inexpérimentée, et voulant assurer l'exécution de cette opération délicate, profitent des haies et des jardins qui avoisinent la citadelle, pour tracer à la pioche et en plein jour des parties assez étendues des tranchées, pour servir de direction pendant la nuit; et pour familiariser d'avance les troupes à ce genre de travail, ils vont jusqu'à faire exécuter sur le terrain, dans des parties couvertes, plusieurs petites amorces de la première parallèle et de ses communications.

Le petit nombre de ces officiers ne leur laissant pas entrevoir la possibilité de suffire aux opérations d'un siège, de quelque peu de durée qu'il puisse être, ils s'adjoignent plusieurs officiers d'infanterie auxquels ils donnent des instructions préliminaires.

Le 26 novembre.

La tranchée est ouverte dans la nuit par dix-huit cents travailleurs avec tout le succès possible; l'assiégé se laisse dérober ce travail, et ne l'inquiète ni par son feu, ni par des sorties. Ceci est d'autant plus heureux, et d'autant plus étonnant, que la rigueur du froid a gelé la

(1) Voyez le plan.

terre à un pouce et demi de profondeur, et que les pioches, pour briser cette première croûte, produisent nécessairement un très-grand bruit (1).

On ouvre la communication venant du camp, une partie de celle qui aboutit à la ville; on développe au moins les deux tiers de la parallèle qui, dans les environs du village de *Kiel*, s'avance à moins de 150 toises de la palissade.

La nature du terrain est telle qu'on ne peut creuser au-delà de deux pieds sans rencontrer l'eau. On ne donne que dix-huit pouces de profondeur à la tranchée, et l'on rachète sur la largeur le déblai nécessaire pour former le parapet; et même pour remplir cet objet plus promptement on pratique dans quelques parties couvertes un fossé en avant de la tranchée.

Au jour on perfectionne le travail de la nuit.

Un brouillard épais empêche l'assiégé de s'apercevoir du travail avant dix heures du matin. Alors il déploie un feu quelquefois assez vif, qu'il dirige principalement sur deux parties de la parallèle traversées par un ruisseau, et dont on n'a pas encore couvert les ponts.

Un caporal est tué.

Le général *Miranda* vient prendre le commandement de l'armée à la place du général *Labourdonnaye*. Il visite la tranchée, presse vivement l'exécution des batteries, en fait tracer une en sa présence, et dépêche le lieutenant-général *Duval* à *Boom* et à *Walhem* pour accélérer la marche trop lente de l'artillerie.

Le 27 novembre.

Pendant la nuit on entame les parties de la parallèle et des communications auxquelles on n'avait pu travailler la veille. On pousse avec activité la construction des batteries. L'ennemi éclaire ce dernier

(1) Après la capitulation, le gouverneur dit s'être aperçu de l'ouverture de la tranchée, et qu'il n'avait pas voulu tirer. — Que penser d'une pareille assertion ?

travail avec quelques pots à feu, à l'aide desquels il dirige son artillerie.

Un sergent de canonniers et deux volontaires sont tués. Trois autres soldats sont blessés.

Le général *Dorbay*, commandant l'artillerie, pressé par le général *Miranda*, déclare que son grand âge et ses infirmités ne lui permettent pas de supporter les fatigues d'un siège. Le général *Guiscard*, commandant en second, se charge de tout ce qui concerne ce service essentiel.

Vers midi les assiégés interrompent leur feu. Voici la cause de cette inaction momentanée.

Le général *Miranda* avait intercepté un paquet de lettres pour les officiers et autres personnes de la place assiégée. Après en avoir pris lecture, il envoie le capitaine *Pinon*, officier de l'état-major, porter ce paquet au commandant de la citadelle, voulant lui donner ainsi une occasion d'entrer en pourparlers. Effectivement ce commandant fait une réponse par écrit, dans laquelle, après avoir remercié le général français de son honnêteté, il lui demande de lui permettre d'envoyer vers son altesse royale le duc de *Saxe-Teschen* un officier de sa garnison pour prendre ses ordres relativement à cette citadelle, et en même temps il promet verbalement de ne point tirer avant d'avoir reçu une réponse.

Le général *Miranda* juge à propos de n'envoyer cette réponse que dans le moment où il sera en mesure de l'appuyer par son artillerie.

À sept heures du soir, le commandant autrichien, n'entendant parler de rien, recommence son feu, qui cependant est de peu de durée.

Le 28 novembre.

— Pendant la nuit on travaille à l'avancement des batteries et à la perfection des tranchées, que l'eau rend inhabitables. On commence à armer et à approvisionner trois batteries. L'assiégé, qui aperçoit

quelque chose de cette manœuvre, redouble son feu ; un canonnier et un volontaire sont grièvement blessés.

Le général *Miranda*, impatient de répondre à l'artillerie de la place, se décide à rester à la tranchée pour accélérer lui-même la confection des batteries. A une heure après midi, une batterie commence à jouer (1). A deux heures une autre tire aussi (2). Nos canonniers se servent si adroitement de ce faible commencement de moyens, que la place cesse son feu vers quatre heures. Mais malheureusement, dans cet intervalle, une bombe met le feu au magasin à poudre d'une de nos batteries. Un canonnier et deux soldats sont tués, plusieurs autres volontaires sont blessés.

Cependant nos bombes et nos obus mettent le feu à plusieurs bâtimens de la citadelle. Deux corps de casernes et la moitié de l'arsenal sont la proie des flammes.

A quatre heures et demie, le général *Miranda* envoie au gouverneur sa réponse à la proposition de la veille. Elle contient en substance qu'il ne peut cesser un seul instant ses opérations, mais qu'il consent à ce qu'il lui soit envoyé un officier de la garnison pour convenir de tout ce qui pourra éviter une effusion de sang inutile ; que du reste les attaques seront continuées.

Bientôt après le commandant de la citadelle se décide à envoyer le capitaine *Devaux* pour traiter de la reddition de la place, et à six heures cet officier consent par écrit, tant au nom du susdit commandant qu'au nom du conseil de guerre, à ce que la citadelle soit remise demain au pouvoir des troupes de la République française, sur la base que les honneurs de la guerre seront accordés à la garnison dans les termes ordinaires, sauf à rédiger les autres articles moins essentiels dans une capitulation qui sera remise demain.

(1) Par un hasard singulier le premier boulet fut emporter la table du gouverneur, qui était prêt à diner.

(2) Il est aisé de sentir que cette manière de démasquer successivement des batteries n'est pas à imiter.

En conséquence le général *Miranda* a fait cesser le feu de nos batteries vers les six heures et demie du soir.

Le 29 novembre.

La rédaction de la capitulation donne lieu à de vifs débats. Le capitaine *Devaux* prétend que ces expressions signées par lui la veille, sur la base que les honneurs de la guerre seront accordés à la garnison dans les termes ordinaires, n'emportent pas que la garnison reste prisonnière de guerre. Il fait aussi difficulté d'employer dans cet acte ces mots : *la citadelle sera remise aux troupes de la République française*. Il veut seulement qu'on y exprime : *sera remise au pouvoir des Français*.

A onze heures, la discussion se prolongeant, le général *Miranda* donne l'ordre de se préparer à recommencer le feu et à poursuivre l'attaque.

Cependant le général *Ruault* se rend à la citadelle ; il parvient à faire sentir au commandant combien toutes ces chicanes sont hors de saison ; celui-ci consent à tout, et la capitulation est signée.

Un bataillon de grenadiers prend possession de la porte de la citadelle qui regarde l'esplanade.

Le 30 novembre.

Après midi, la garnison, forte de onze cents hommes, sort de la citadelle ; le colonel *Molitor*, qui en était commandant, marche à la tête : elle défile devant des détachemens de tous les corps de l'armée ; elle dépose ensuite ses drapeaux et ses armes dans un lieu convenu, et se rend prisonnière de guerre.

C O N C L U S I O N.

On ne peut trop louer le courage et le zèle de l'armée qui a fait ce petit siège ; les soldats français s'y sont comportés comme s'ils eussent

eussent été accoutumés à ce genre de guerre, que cependant ils faisaient pour la première fois.

La défense des assiégés a été si faible, que beaucoup de personnes sont restées persuadées que le colonel *Molitor* avait vendu sa place : effectivement ses efforts se sont bornés à faire de son artillerie un feu quelquefois assez vif, toujours bien dirigé, mais souvent interrompu sans motifs apparens ; il n'a exécuté aucune sortie, et n'a pas même occupé ses chemins couverts ; enfin il a rendu, au bout de quatre jours seulement de tranchée ouverte, une forteresse munie de provisions de toute espèce et qui raisonnablement pouvait résister plus de quinze jours.

Cependant on reviendra peut-être sur ce jugement lorsqu'on considérera que l'esprit de liberté qui accompagne la marche victorieuse de l'armée française a pénétré dans la garnison, au point d'y occasionner de petites insurrections qui en présageaient de plus sérieuses, et qui, plus que toute autre cause, ont probablement amené cette prompte reddition. Un grand nombre de soldats belges qui faisaient partie de cette garnison, ont pris parti dans nos bataillons.

A Anvers, le 10 décembre 1792, l'an premier de la République française.

Le capitaine du Génie, *signé*, MARESCOT.

*Officiers principaux qui ont servi au siège de la citadelle
d'Anvers.*

Lieutenans généraux.

MM. LABOURDONNAYE, commandant l'armée de siège.

MIRANDA, commandant ladite armée après le général *Labourdonnaye*.

DUVAL.

Maréchaux-de-camp.

MM. RUAULT, chef de l'état-major.

CHAMPMORIN, commandant de la ville d'Anvers.

CHANCEL.

Artillerie.

DORBAY, maréchal-de-camp.

GUISCARD, *idem.**Génie.*

SÉNERMONT, capitaine-commandant.

DEJEAN, capitaine.

MARESCOT, *idem.*

FLAYELLE, lieutenant.

Adjoints au Génie pour le temps du siège.

DULAC l'aîné, officier de l'état-major.

DULAC, le jeune, *idem.*

CHABOT, capitaine au quinzième régiment d'infanterie.

BOURGEOT, lieutenant des guides.